

22^{ème} EDITION des CHEMINS en FETE RANDONNEE MOTO VERTE

- Parcours fléché -

L'ASSOCIATION « MOTO VERTE MARCHOISE » VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE :

DIMANCHE 1 OCTOBRE 2023 au DEPART de Noth (23)

à partir de 7h, DEPART DE LA RANDONNEE A 8h

➤ CETTE RANDONNEE EST OUVERTE UNIQUEMENT AUX MOTOS HOMOLOGUEES, ENDURO, TRAILS, TRIALS.

➤ PARCOURS DU MATIN ENVIRON 70 KMS – APRES-MIDI 70 KMS.

➤ PARTICIPATION DE **60** EUROS PAR PILOTE – **25** EUROS PAR ACCOMPAGNATEUR.

➤ CAFE ET 4/4 AU DEPART - CASSE-CROUTE VERS 9 H 30.

➤ REPAS VERS 12 H 30 - DEPART APRES-MIDI VERS 14 H - POT DE CLOTURE VERS 18 H.

➤ PREVOIR HUILE POUR LES 2 TEMPS

➤ RAVITAILLEMENT ESSENCE SUR LE PARCOURS A LA STATION. PREVOIR CARTE BANCAIRE.

➤ INCRPTIONS JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE 2023 (cachet de la poste faisant foi).

Les chèques sont à libeller à « **Moto Verte Marchoise** » et à envoyer à :

Dominique VEDRENNE

63 Chemin du Bois du Breuil – 23300 LA SOUTERRAINE

☎ 05 55 63 38 31 📠 06 08 13 52 25

INSCRIPTION RANDONNEE MOTO DU 1 OCTOBRE 2023

REGLEMENT

⚡ Cette randonnée n'est pas une compétition, elle a pour objectif de faire découvrir le pays ouest creusois par les chemins et petites routes, elle n'a aucun but de vitesse.

⚡ Chaque participant s'engage à être en possession du permis de conduire, de l'assurance de sa machine et d'effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité.

⚡ Il s'engage à respecter le code de la route et à adapter sa vitesse à la configuration du parcours, à laisser la priorité aux personnes qui utilisent les chemins dans le cadre de leur travail et à respecter les usagers rencontrés sur le parcours.

⚡ Il s'engage à respecter l'environnement (dégradation des chemins récemment empierrés ou stabilisés, de la faune, bruit excessif, pas de hors-piste, ex.).

⚡ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ, (permis, assurance, carte grise) [à jour à votre nom sauf achat inférieur à 15 jours] Tous les véhicules participants à notre randonnée doivent être homologués et conformes au code de la route. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.

⚡ Il s'engage à ne pas consommer d'alcool au-delà du taux prévu par la loi.

⚡ Aucun recours ne pourra être exercé à l'encontre de l'association « Moto Verte Marchoise » à la suite d'éventuels dommages liés à la participation de la randonnée.

⚡ Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre de « Moto Verte Marchoise ».

Tarif **60** euros pour les pilotes, **25** euros pour les accompagnateurs.

⚡ Tout désistement à moins d'une semaine de la randonnée, les sommes versées reste dues (sauf cas exceptionnel qui sera à voir avec le Président de l'association).

Moto Verte Marchoise a souscrit une assurance responsabilité civile

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Téléphone : / / / / Mail :

Tarif : **60 euros**, Accompagnateur : **25 euros** Club Moto.....

Permis de conduire délivré le : / / Par la préfecture de :

Carte grise : type véhicule N° immatriculation

Assurance : compagnie et N° carte verte

Pour les mineurs, attestation d'autorisation des parents exigée et être accompagné d'une personne majeure, responsable tout au long du parcours.

Nombre d'accompagnateurs :

Confirmation des engagements par mail (merci d'écrire votre adresse mail lisible)

Mail :

Je donne l'autorisation à l'association « Moto Verte Marchoise » d'exploiter les images prises lors de cette randonnée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à : Le :

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Attention dernières inscriptions le 25 septembre 2023 (cachet de la poste faisant foi).

Les chèques sont à libeller à « Moto Verte Marchoise » et à envoyer à :

Dominique VEDRENNE

63 Chemin du Bois du Breuil – 23300 LA SOUTERRAINE ☎

05 55 63 38 31 📞 06 08 13 52 25

Le même jour : randonnée VTT et pédestre